

OTTAWA, 4 février 1885.

MÉMOIRE.—Le soussigné a l'honneur d'exposer qu'en date du 2 courant l'ingénieur en chef du gouvernement a donné un certificat, n° 61, pour la section Centrale du chemin de fer Canadien du Pacifique et dont suivent les détails :

Valeur totale des travaux exécutés et des matériaux livrés jus- qu'au 31 janvier 1885.....		\$13,637,962
Division Est, 900 milles à \$10,000 par mille.....	\$9,000,000	
“ Ouest, 54 “ 13,333 “ .....	719,982	
		<u>\$9,719,982</u>

Proportion entre la valeur des travaux exécutés en vertu de l'Acte de 1884 et la valeur des travaux qui restent à faire..... 3,917,980

\$13,637,962

Que sur ce montant les livres du comptable du département montrent qu'il a déjà été payé..... \$13,523,373

Laissant une balance payable de..... \$ 114,589

Cette balance se divise comme suit et est imputable partie au compte de l'emprunt et partie au compte de la subvention :

Emprunt.....	\$	68,800
Subvention.....		<u>45,789</u>
	\$	114,589

Le soussigné recommande que le paiement de la dite balance de \$114,589 à la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique soit en conséquence autorisé.

Respectueusement soumis,

J. H. POPE, *ministre intérimaire des chemins de fer et canaux.*

RAPPORT d'un comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en conseil, le 5 février 1885.

Vu le mémoire présenté par le ministre intérimaire des chemins de fer et canaux, en date du 4 février 1885, soumettant un certificat, n° 61, de l'ingénieur en chef du chemin de fer Canadien du Pacifique, en date du 2 février courant, relativement à la section Centrale du dit chemin de fer, à l'ouest de la rivière Rouge, et dont suivent les détails :

Valeur totale des travaux et des matériaux livrés jusqu'au 31 janvier 1885.....		\$13,637,962
Division Est, 900 milles, à \$10,000 par mille.....	\$9,000,000	
“ Ouest, 54 “ 13,333 “ .....	719,982	
		<u>\$9,719,982</u>

Proportion entre la valeur des travaux exécutés en vertu de l'Acte de 1884 et la valeur des travaux qui restent à faire..... 3,917,980

\$13,637,962

Que sur ce montant les livres du département montrent qu'il a déjà été payé..... 13,523,873

Laissant une balance payable de..... \$ 114,589

Et que cette balance se divise comme suit, et est imputable partie au compte de l'emprunt et partie au compte de la subvention :